



FSC lance de nouveaux labels pour ses produits

Le Forest Stewardship Council (FSC) a lancé de nouveaux labels en octobre 2004. Ils seront introduits progressivement sur le marché en cours d'année et remplaceront le label actuel. Cette nouveauté offre davantage de sécurité et de transparence aux consommateurs concernant les bois entrant dans la composition des produits FSC.

Les labels FSC distinguent les produits issus d'une gestion responsable des forêts, comme cela a toujours été le cas depuis le lancement du label FSC il y a déjà dix ans. Sauf que les analyses de la procédure de certification et les études de marché ont montré que les labels doivent fournir des informations transparentes, complètes et différenciées sur la plus-value offerte par les produits.

Des enquêtes menées à toutes les étapes de la chaîne de transformation du bois ont révélé que jusqu'à 80% du bois obtenu dans le strict respect des critères écologiques et sociaux du FSC ne parviennent pas jusqu'aux consommateurs. L'explication résiderait dans la complexité et la difficulté d'application des normes de certification pour de nombreuses entreprises de la chaîne du bois (« Chain of Custody »). En outre, il règne une certaine concurrence entre le papier FSC et le papier recyclé.

Les nouveaux labels, qui continuent d'arborer le logo FSC bien connu (un petit arbre au-dessus de l'acronyme FSC), fournissent des indications détaillées sur le contenu du produit et les conditions de récolte du bois.

Trois catégories de matières premières autorisant l'emploi des nouveaux labels FSC ont été définies :

1. Le bois et les fibres provenant de forêts exploitées de manière exemplaire et certifiées selon les normes FSC;
2. Le bois et les fibres issus de sources contrôlées, dont la provenance est garantie (pillage des forêts exclu) ;
3. Le bois et les fibres produits grâce à la récupération de produits en bois et en fibres (produits recyclés).

Trois labels ont été élaborés à l'attention des consommateurs pour désigner clairement les matières premières contenues dans un produit FSC :

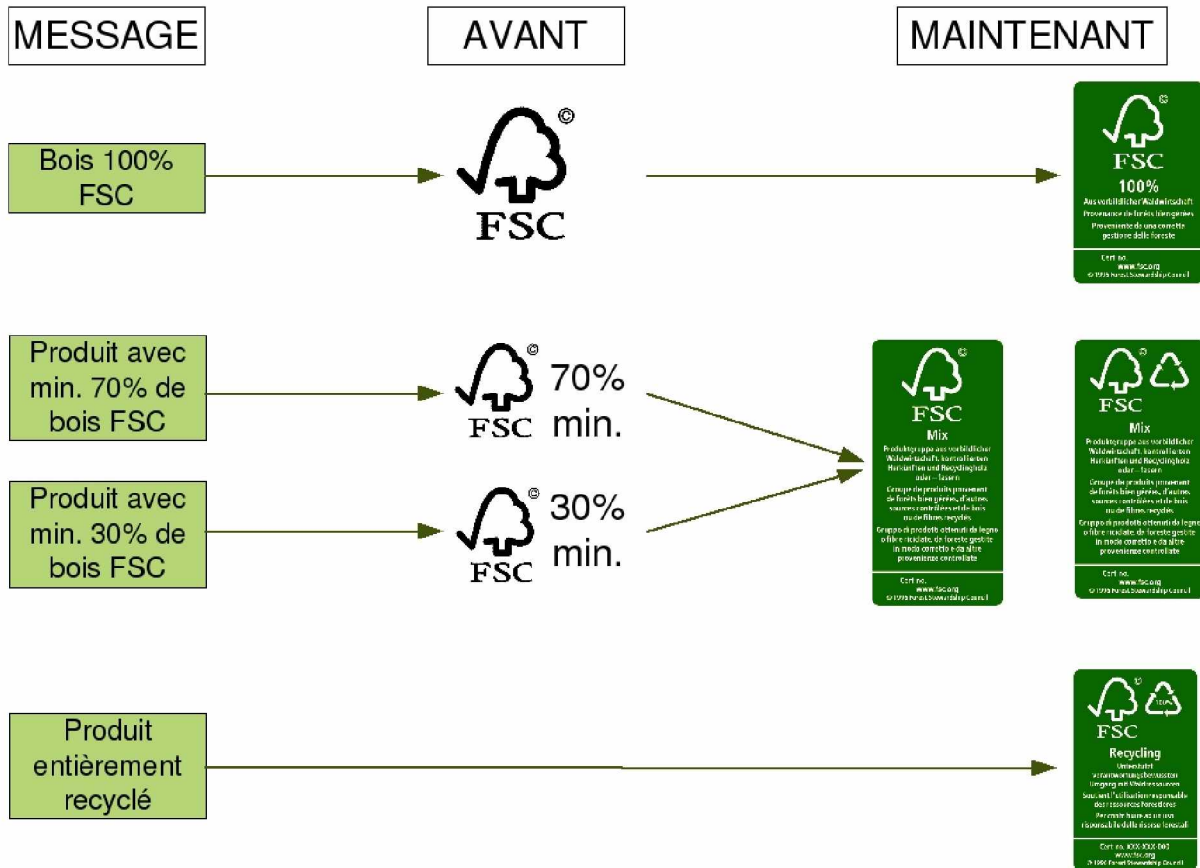
1. FSC 100%: bois et fibres FSC exclusivement ;
2. FSC Mix: mélange de bois/fibres FSC, bois/fibres issus de sources contrôlées et bois recyclé/fibres recyclées ;
3. FSC Recycling: bois recyclé/fibres recyclées exclusivement.

Pour vendre un produit ou une série de produits sous le label FSC, le fabricant doit prouver qu'il a acheté au moins la quantité nécessaire de bois FSC pour produire la quantité de produits certifié. Le label FSC 100% indique que le fabricant utilise exclusivement du bois provenant de forêts certifiées FSC, tandis qu'un produit au label FSC Recycling ne contient que des matières premières recyclées.

Les consommateurs peuvent ainsi connaître de façon détaillée la provenance et la proportion du bois et des fibres contenus dans les produits arborant l'un des trois labels FSC. Ces informations leur permettent d'acheter en toute connaissance de cause des produits qui favorisent une gestion exemplaire des forêts dans le monde et une utilisation responsable des ressources forestières.

FSC Suisse

Ce qui a changé :



Les nouveaux labels seront introduits sur le marché en cours d'année. D'ici fin 2006, toutes les entreprises certifiées devront soit produire exclusivement du bois FSC, soit garantir que le bois qui n'est pas certifié FSC provient de sources contrôlées.

Présentation:

Le Forest Stewardship Council (FSC) est une organisation indépendante qui encourage une utilisation des ressources forestières mondiales basée sur le respect de l'environnement et de critères sociaux et économiques.

Le FSC a été fondé en 1993. Son siège est établi à Bonn en Allemagne. Sa structure tient compte de tous les intérêts liés à la forêt.

Les directives FSC reposent sur 10 principes et critères pour une gestion responsable des forêts. La traçabilité des produits forestiers constitue l'exigence prioritaire de la certification de la chaîne de transformation et commercialisation du bois (« Chain of custody »). La certification de la traçabilité permet aux entreprises forestières et aux commerçants de munir leurs produits du logo FSC. Des entreprises spécialisées contrôlent le respect des directives FSC.

Au cours des dix dernières années, plus de 50 millions d'hectares de forêt ainsi que 4000 entreprises dans plus de 70 pays ont obtenu la certification FSC. Des milliers de produits fabriqués à partir de bois et d'autres ressources forestières FSC sont proposés sur le marché.

Le Groupe de travail FSC Suisse a été créé en décembre 2003. Cette association s'engage en faveur de la certification et de la promotion des produits FSC en Suisse. Au printemps 2005, on dénombrait déjà plus de 500'000 hectares de forêt suisse et 350 entreprises suisses certifiées FSC.

Plus d'information sous www.fsc-suisse.ch ou www.fsc.org.

G. Fuchs
Directeur
30 juin 2005